



Commune de BOURBACH-LE-BAS
12, rue de l'Eglise
68290 BOURBACH-LE-BAS

INFORMATION TRAVAUX
AEP EAUX PLUVIALES
ET ASSAINISSEMENT
RUE DE RODEREN

Tél. 03 89 82 50 45
mairie.bourbachlebas@numericable.fr



Chères bourbachoises, chers bourbachoïs, chers concitoyens,

Comme évoqué en début d'année dans la revue communale, la rue de Roderen va faire l'objet très prochainement d'un important chantier de séparation des eaux usées et eaux pluviales, ainsi que la pose d'une nouvelle conduite d'adduction d'eau potable.

Ces travaux, je le rappelle, nous sont imposés dans le cadre de la mise en conformité de la STEP de Guewenheim, et doivent être réalisés préalablement à l'aménagement futur de la voirie de la rue de Roderen.

Là également, nous sommes contraints par la CEA qui a programmé la pose d'un nouvel enrobé, l'actuel étant très dégradé par endroits.

Le planning prévisionnel, avec un démarrage des travaux initialement prévu fin mai, a été quelque peu retardé suite à la nécessité de procéder à des analyses complémentaires quant à la composition des enrobés en vue de leur retraitement.

Finalement le calendrier final a été fixé courant de la semaine dernière, et les travaux démarreront le :

8 juillet et ce jusqu'au 18 octobre.

Si ce démarrage peut paraître précipité, c'est que ce chantier est conditionné par la problématique du transport scolaire, et que l'on souhaite profiter pleinement des vacances d'été, mais également des conditions climatiques estivales, pour travailler dans des conditions optimales.

Dans un premier temps, il avait été envisagé la possibilité de permettre la circulation dans la rue en fin de journée jusqu'à la reprise du chantier le lendemain.

Malheureusement, vu la nature des travaux et la profondeur de fouille, cette alternative serait trop contraignante et freinerait considérablement l'avancement des travaux.

La rue de Roderen sera donc entièrement barrée et la circulation déviée vers le carrefour de Sentheim, la D466 et vers la D431 entre Guewenheim et Roderen.

Les riverains pourront circuler en amont et en aval de la zone de chantier pour accéder à leurs propriétés, en empruntant la rue de l'Eglise et le chemin du cimetière pour se rendre dans le village.



La nature et le profil de ce chemin, ainsi que la configuration de la rue de l'Eglise, ne permettent en aucun cas de supporter une circulation autre que celle locale, des habitants concernés par les travaux, les commerces et services. Il est demandé à chacun de respecter les déviations mises en place pour circuler vers Thann par exemple.

Ces travaux vont fortement perturber notre quotidien, mais l'équipe municipale chargée du suivi des travaux, composée de Messieurs Claude BISCHOFF, Marc ALGEYER, Pierre-Marie KOLB et moi-même, mettra tout en œuvre pour limiter au mieux la gêne occasionnée.

Nous restons à votre écoute et suivrons l'avancée des travaux quotidiennement, afin que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions pour tout le monde.

Recevez, chers concitoyens, mes meilleures et très cordiales salutations.

Votre Maire : Christophe BIHLER

